



Recensement agricole 2020

Signes de qualité ou d'origine

Progression de l'agriculture biologique, les IGP et les AOP restent prédominants

En Occitanie, près d'une exploitation sur deux est engagée dans une démarche sous signes d'identification de la qualité et de l'origine (SIQO). L'agriculture biologique (AB) progresse de 6 900 exploitations en dix ans. Malgré une baisse d'effectifs, les IGP et AOP restent les signes de qualité les plus répandus. La part d'exploitations en IGP et AOP augmente du fait de la plus forte baisse de l'ensemble des exploitations régionales. Une exploitation sous SIQO sur deux est viticole, principalement en AOP et/ou IGP, ces deux labels se retrouvant principalement sur les territoires viticoles, en particulier sur le pourtour méditerranéen. Les exploitations sous SIQO ont des structures d'exploitation (surface agricole, cheptel) plus grandes que celles hors SIQO. La valorisation en circuit court et la transformation sont davantage pratiquées en agriculture biologique ; les exploitants y sont plus jeunes et plus diplômés que pour les exploitations hors SIQO.

En 2020, près d'une exploitation sur deux d'Occitanie déclare au moins un SIQO

En Occitanie, 31 120 exploitations agricoles sont engagées dans au moins un des cinq types de SIQO en 2020 (voir Sources et définitions), soit 48 % des exploitations régionales. Le cumul de plusieurs SIQO au sein d'une même exploitation est fréquent ; 18 % des exploitations régionales cumulent au moins deux SIQO différents.

Entre 2010 et 2020, le nombre d'exploitations sous SIQO se maintient (+ 0,4 %) alors que celui des exploitations sans SIQO baisse (- 30 %). Ainsi, la part des exploitations sous SIQO progresse de 8,8 points en dix ans. Cette hausse est portée par les exploitations adoptant uniquement un mode de production biologique

(AB, + 8,2 points) ou associant AB à un autre SIQO (+ 3,7 points). Inversement, la part des exploitations valorisant en SIQO hors AB (IGP, AOP ou Label Rouge) diminue de 3 points. Malgré cette baisse, les exploitations en SIQO hors AB restent majoritaires et représentent 65 % des exploitations régionales engagées dans une agriculture sous SIQO en 2020.

IGP premier SIQO d'Occitanie, AOP en deuxième position

27,5 % de l'ensemble des exploitations régionales revendiquent au moins une production en IGP. Entre 2010 et 2020, le nombre d'exploitations en IGP diminue moins fortement (-4,4 %) que l'ensemble des exploitations régionales (-17,8 %), conduisant à une hausse de + 3,9 points de la part des exploitations en IGP (figure 1).

L'appellation d'origine protégée/contrôlée (AOP/AOC) est le second SIQO régional et concerne 18,9 % des exploitations. Entre 2010 et 2020, malgré des effectifs en baisse (-5,8 %), la part d'exploitations en AOP progresse dans le paysage agricole occitan (+ 2,4 points), grâce à la poussée des exploitations cumulant démarche AOP et AB (+ 2,4 points).

Le label haute valeur environnementale (HVE)

Contractualisé par 9 % des exploitations en Occitanie, le label HVE n'est pas considéré comme un SIQO. Il s'agit d'une mention identifiant les exploitations engagées dans des pratiques agricoles vertueuses améliorant leur performance environnementale (biodiversité, fertilisation, phytos, eau). La spécialisation viticole concentre 80 % des exploitations sous HVE en Occitanie.



Hausse du BIO depuis 2010, stabilité du Label Rouge

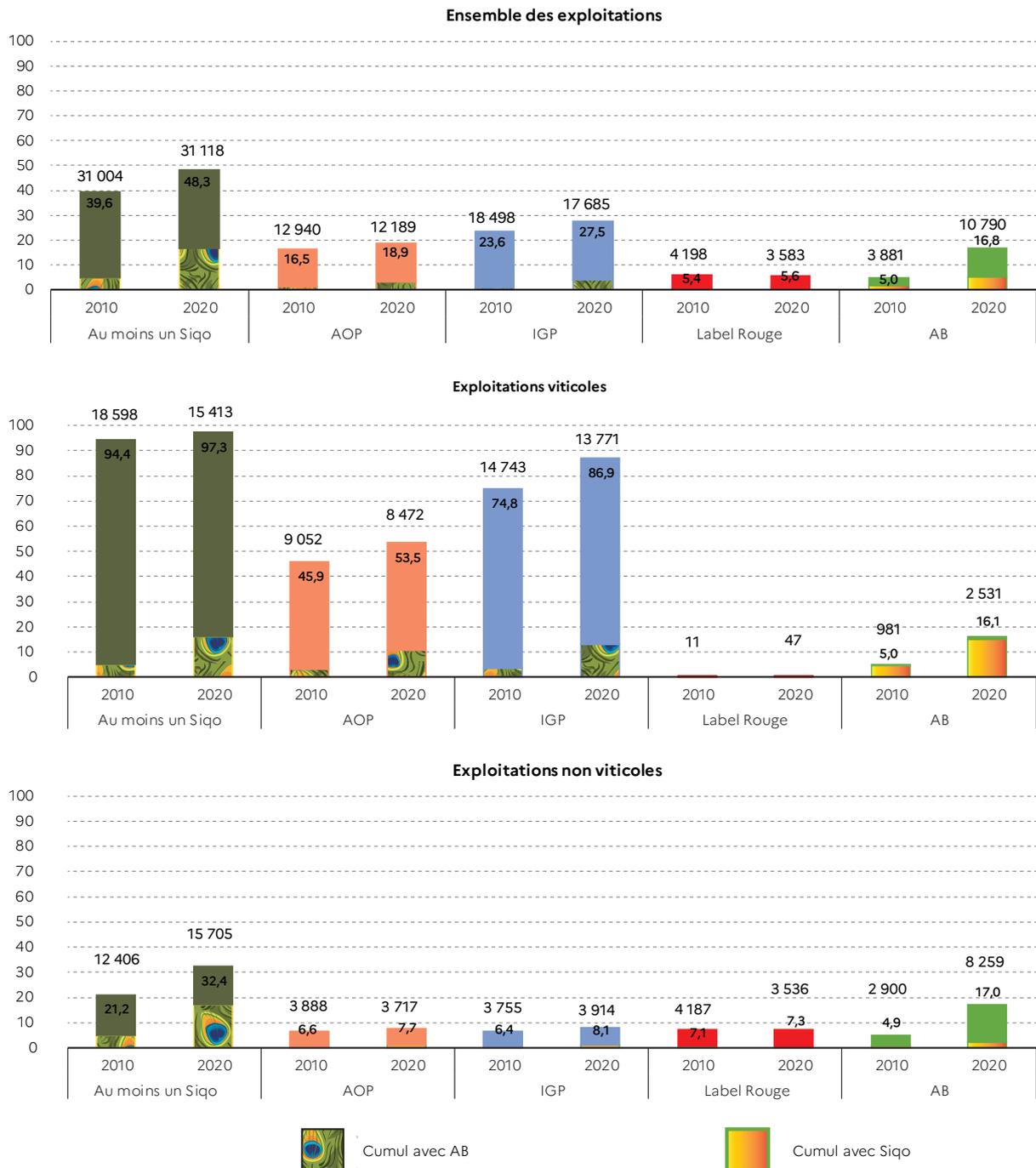
L'agriculture biologique est pratiquée par 16,8 % des exploitations de la région et progresse fortement depuis 2010 (+11,8 points). Elle progresse davantage pour les exploitations en AB seule (+8,2 points) que pour les

exploitations cumulant AB avec un autre SIQO (+3,7 points). Les exploitations produisant avec un Label rouge (LR) représentent 5 % des exploitations régionales en 2020 comme en 2010. La présence de spécialités traditionnelles garanties (STG) est marginale sur le territoire occitan (280 exploitations).

La moitié des exploitations régionales sous SIQO est spécialisée en viticulture

En 2020, la viticulture est la 1ère production sous SIQO d'Occitanie avec 15 400 exploitations concernées, ce qui représente la moitié des exploitations régionales pratiquant

Figure 1 : Une progression de la part d'exploitations en SIQO entre 2010 et 2020 portée par l'AB
Part et effectif des exploitations en SIQO, selon le type de SIQO et la pratique de l'AB (en %)



Note de lecture : En 2010, 12 940 exploitations sont engagées sous label AOP en Occitanie ce qui représente 16,5 % de l'ensemble des exploitations de la région. En 2020, 12 189 exploitation valorisent sous AOP soit 18,9 %.

Champ : Occitanie, hors structures gérant les pacages collectifs.

Sources : Agreste - Recensements agricoles 2010, 2020 - CVI 2020.

un SIQO. Par ailleurs, 97 % des exploitations viticoles déclarent une production valorisée sous un SIQO, principalement en AOP ou IGP (figure 1). Cette part augmente de 3 points depuis 2010. En particulier, la part de viticulteurs cumulant démarche IGP ou AOP avec une certification en AB augmente de + 10 points pour atteindre 15 % en 2020.

Hors viticulture, 15 700 exploitations produisent sous SIQO : AOP, IGP, Label Rouge, STG ou AB, ce qui représente 32 % de ces exploitations non viticoles, en augmentation depuis 2010 (+ 11 points). La part d'exploitations valorisant en AB représente 17 % des exploitations non viticoles, dont 15 % uniquement en AB

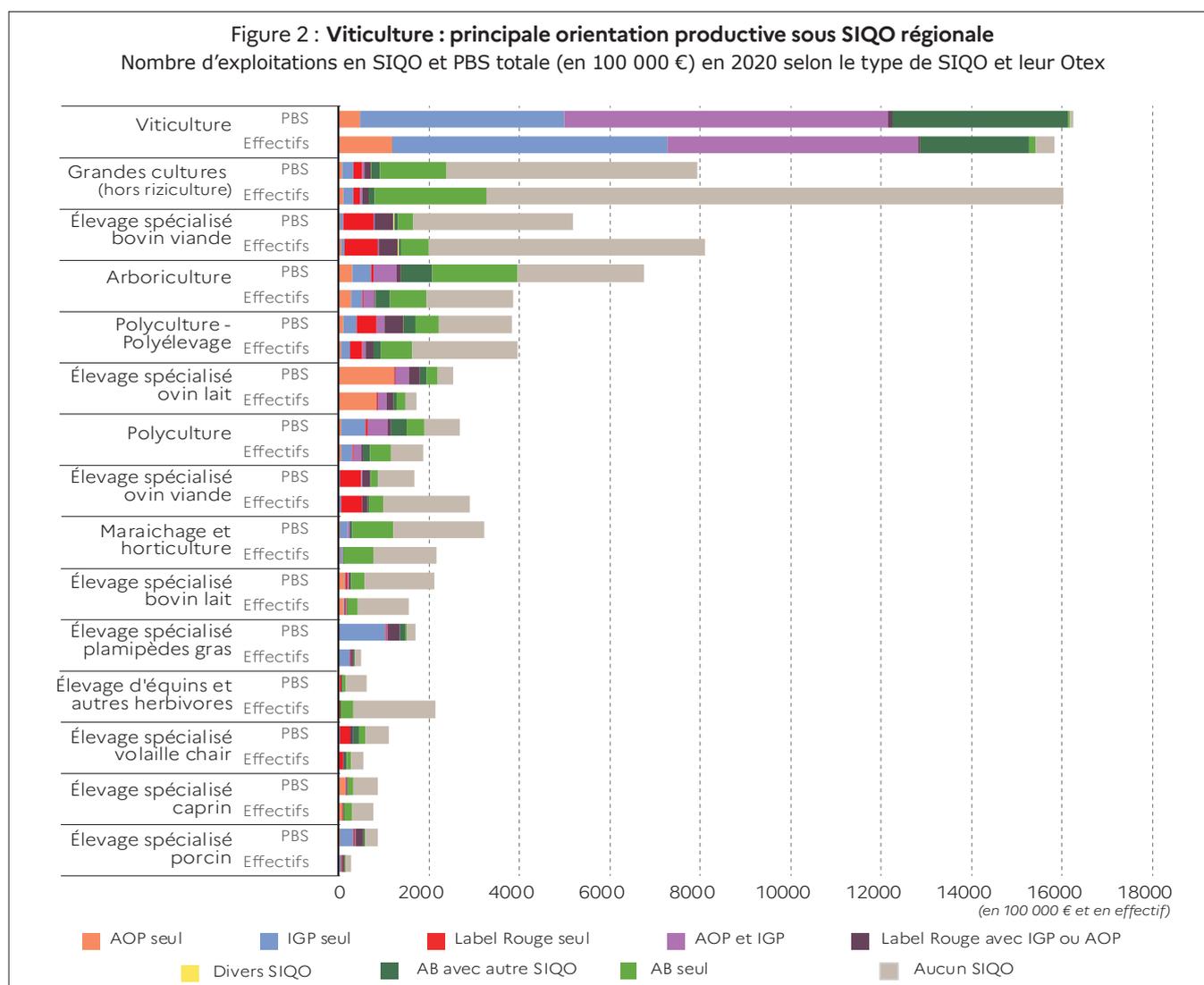
seul, sans cumul avec un autre SIQO. La part d'exploitations non viticoles en AB augmente de 12 points en dix ans. Le label AB devient le premier SIQO pour ces exploitations.

Malgré un nombre d'exploitations en SIQO moins élevé pour ces orientations agricoles non viticoles en comparaison de la viticulture, certaines filières se démarquent par la place importante des exploitations sous SIQO dans le potentiel de production total de l'orientation agricole (figure 2). Par exemple, 50 % des exploitations arboricoles pratiquent un SIQO (1 940 exploitations) et elles représentent 59 % de la production brute standard (PBS) de cette orientation productive.

Spécialisations agricoles et SIQO : lien diversifié et répartition hétérogène

La part d'exploitations agricoles valorisant en SIQO, le type de SIQO utilisé, leur cumul ou au contraire leur usage exclusif varient selon l'orientation productive (Otex) des exploitations (figure 2 bis). Dans l'ensemble, les IGP seuls, les AB seuls et les combinaisons entre AOP et IGP sont les types de SIQO les plus répandus.

Les exploitations viticoles ont presque toutes une démarche IGP ou AOP. Elles sont par ailleurs souvent associées par les viticulteurs : 44 % d'entre eux cumulent démarches IGP et AOP, du fait de la taille



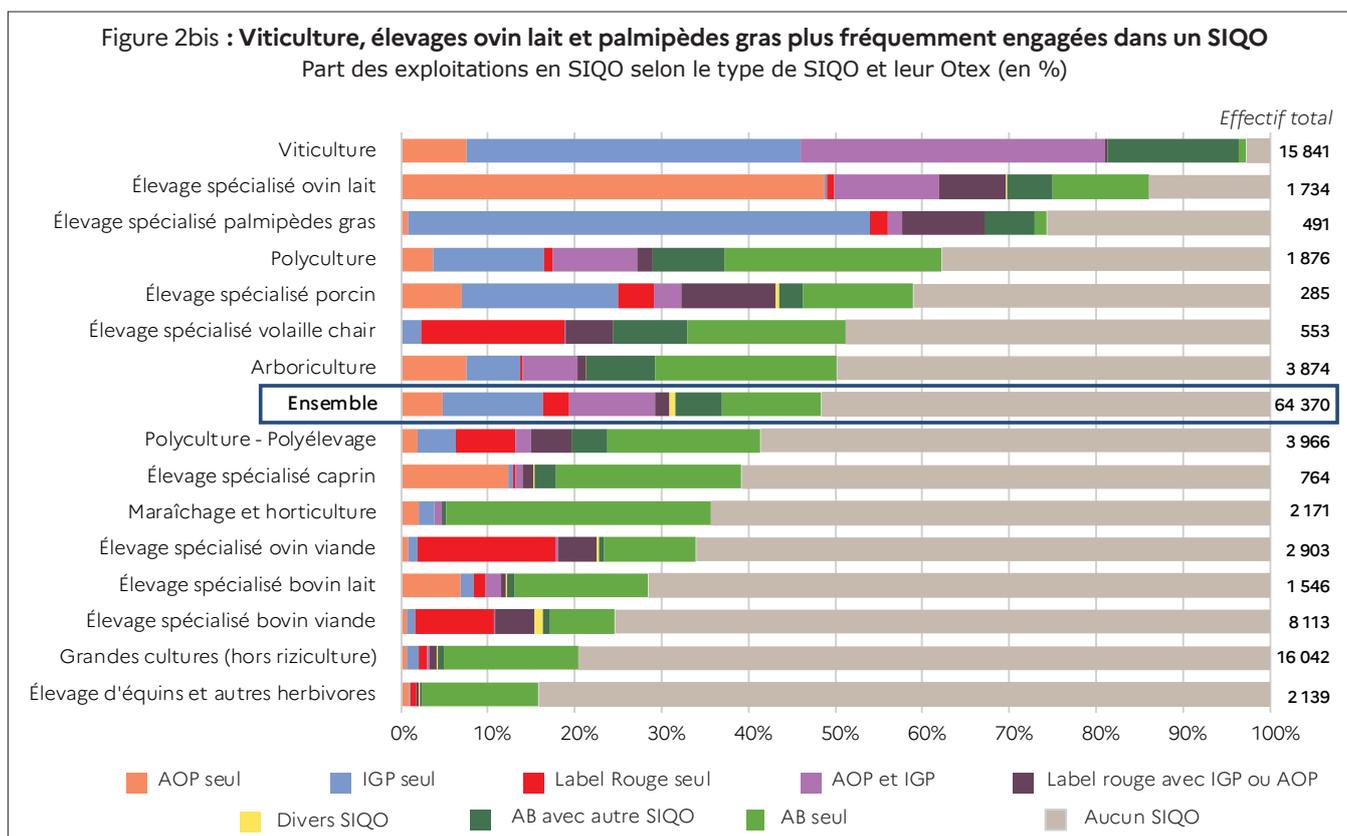
Note de lecture : 15 400 exploitations viticoles sont en SIQO et totalisent une production brute standard (PBS) de 1,6 milliard d'euros. 6 100 exploitations viticoles sont en IGP seul et représentent 453 millions d'euros de PBS.

Champ : Occitanie, hors structures gérant les pacages collectifs.

Sources : Agreste - Recensement agricole 2020 - CVI 2020

Figure 2bis : Viticulture, élevages ovin lait et palmipèdes gras plus fréquemment engagés dans un SIQO

Part des exploitations en SIQO selon le type de SIQO et leur Otex (en %)



Note de lecture : Parmi les 15 841 exploitations viticoles en 2020, 8 % sont en AOP seul, 38 % en IGP seul, 35 % associent AOP et IGP hors AB, 15 % cumulent AB et un autre SIQO, 1 % sont en AB uniquement et 3 % n'ont pas de SIQO.

Champ : Occitanie, hors structures gérant les packages collectifs.

Sources : Agreste - Recensement agricole 2020 - CVI 2020

importante des aires de délimitation des IGP viticoles occitanes et de la complémentarité entre IGP et AOP pour valoriser les productions viticoles d'une même exploitation. 16 % des exploitations viticoles pratiquent l'AB, principalement en association avec une appellation IGP ou AOP : c'est le cas pour 94 % des viticulteurs en AB.

86 % des exploitations ovin lait sont engagées dans une démarche SIQO (figure 2 bis). Majoritairement implantées dans le rayon de la zone Roquefort, ces exploitations s'inscrivent dans une démarche AOP (73 %). Environ 93 % de ces exploitations en AOP pratiquent une agriculture conventionnelle et 7 % cumulent AOP et AB. Environ 11 % des exploitations ovin lait de la région pratiquent uniquement en AB.

Du fait de leur poids important en Occitanie, les exploitations spécialisées en grandes cultures, bovin viande et ovin viande

représentent en valeur absolue un nombre élevé d'exploitations engagées sous SIQO (6 260 exploitations soit 20 % de l'ensemble). Parmi ces orientations agricoles, la proportion d'exploitations sous SIQO est cependant inférieure à la moyenne régionale : de 20 % à 34 % contre 48 % pour l'ensemble en Occitanie. Les exploitations végétales autres que viticoles s'inscrivent plus souvent dans une production en AB seul, sans autre SIQO (AOP, IGP, etc.). Les exploitations orientées vers la production de viande (ovin viande, bovin viande, et volaille de chair) sont plus fréquemment sous Label rouge (de 14 à 22 % des exploitations).

Des IGP principalement implantées sur les territoires viticoles régionaux

Plus de trois exploitations régionales sur quatre en IGP sont spécialisées en viticulture. Les exploitations en IGP

sont ainsi principalement implantées sur les territoires viticoles de la région : pourtour méditerranéen, une partie du Gers et du Lot (carte 1). Les principales appellations IGP viticoles de ces zones, en termes de nombre d'exploitations, sont Pays d'Oc, Côte de Gascogne, Gers, et Pays d'Hérault. Elles totalisent environ 38 % des exploitations régionales déclarant un produit en IGP. Les départements du pourtour méditerranéen (Aude, Gard, Hérault, Pyrénées Orientales), fortement orientés vers la viticulture, voient leurs effectifs en IGP diminuer moins vite (- 8 %) que pour l'ensemble des exploitations (- 20 %). Ainsi la part d'exploitations en IGP augmente de 5,6 points en moyenne entre 2010 et 2020 sur l'ensemble de ces territoires et atteint 65 %.

Les 3 800 exploitations régionales en IGP non viticoles sont principalement implantées dans les départements de l'Aveyron, du Gers, du Gard et du Tarn. Sur ces territoires, les produits

IGP non viticoles sont essentiellement associées aux productions animales, notamment : Veau de l'Aveyron et du Ségala, Génisse fleur d'Aubrac, Agneau de l'Aveyron, Canard gras du Sud-ouest et Volaille du Gers mais également Ail rose de Lautrec (Tarn). La part d'exploitations en IGP est en hausse dans l'Aveyron et le Tarn depuis 2010 (carte 1), portée par la hausse du nombre d'exploitations spécialisées ovin et grandes cultures engagées en IGP.

Des AOP situées sur le pourtour méditerranéen et le Massif central

Les exploitations en AOP sont également plus fréquentes sur certaines zones d'appellations viticoles du pourtour méditerranéen (Hérault, Aude, Pyrénées-Orientales et Gard, carte 2), les viticulteurs représentant 70 % des exploitations AOP de la région. Les principales appellations AOP viticoles, en nombre d'exploitations sont : Languedoc, Rivesaltes, Corbières et Côte de Rhône. Elles totalisent environ 47 % des exploitations régionales déclarant un produit sous AOP. La

hausse du nombre d'exploitations en AOP pour certaines communes du pourtour Méditerranéen est liée à celle des exploitations AOP viticoles. Dans les départements de l'Hérault, de l'Aude et du Gard, du fait de la moindre baisse des exploitations viticoles AOP (-2 %) par rapport à l'ensemble des viticulteurs (-19 %), la part d'exploitations viticoles en AOP augmente (+ 8,1 points) pour atteindre 47 % en 2020.

Les exploitations AOP non viticoles sont principalement implantées dans les départements de l'Aveyron, du Gard, du Tarn et du Lot. Au sein de ces exploitations AOP non viticoles, la filière ovin lait est la plus représentée (35 %) en lien avec l'AOP Roquefort ainsi que la filière arboricole (22 %), associée à plusieurs appellations : Noix du Périgord, Chasselas de Moissac et diverses appellations oléicoles. Dans les départements de l'Aveyron et du Tarn, la part d'exploitations en AOP diminue depuis 2010, associée à la baisse de 22 % du nombre d'exploitations spécialisées ovin en AOP sur ces territoires. La part d'exploitations arboricoles en AOP augmente dans le Gard et les Pyrénées-Orientales (+8,5 points et +6,8 points).

Hausse de la part d'exploitations en AB sur l'ensemble des territoires régionaux

La part d'exploitations en AB augmente entre 2010 et 2020 sur la majorité des territoires d'Occitanie (carte 3). Par ailleurs, la hausse d'environ 7 700 exploitations en AB au niveau régional est notamment portée par celle des viticulteurs AB du pourtour méditerranéen (Hérault, Gard, Aude et Pyrénées-Orientales, + 1 340 exploitations), des exploitations en grandes cultures du Gers et de la Haute-Garonne (+ 1 170 exploitations), ainsi que par les exploitations en polyculture – polyélevage de l'ensemble du territoire Occitan (+ 880 exploitations).

Des Labels Rouges implantés sur les territoires d'élevage

Les exploitations en Label rouge sont principalement situées dans l'Aveyron (28 %), le Tarn (15 %), le Lot (14 %), le Gers (13 %) et les Hautes-Pyrénées (10%) en lien avec les filières concernées : bovin viande, ovin viande, et polyculture - polyélevage. La part d'exploitations bovin viande en Label rouge diminue (- 5,8 points) ; plus de la moitié des effectifs sont situés en Aveyron. À l'inverse, celle en ovin viande augmente (+ 12,7 points), notamment dans le Lot, l'Aveyron et le Tarn.

Des structures d'exploitations en SIQO plus grandes

La surface agricole (SAU) moyenne des exploitations végétales hors viticulture est plus importante en SIQO hors AB (60 ha, figure 3), que pour celles pratiquant l'agriculture biologique uniquement (53 ha), et pour celles ne pratiquant aucun SIQO (42 ha). Ces écarts de SAU selon

Les principales productions agricoles valorisées sous SIQO

À partir d'un échantillon d'exploitations représentant 83 % des exploitations en SIQO du RA 2020 (voir Sources et définitions), une estimation du lien a été réalisée entre orientation productive principale de l'exploitation (Otex) et le produit agricole valorisé sous SIQO.

En viticulture, le produit valorisé en SIQO est directement lié au vin, principale production de l'exploitation. Si ce lien est évident pour la viticulture, il n'est pas systématique pour les autres Otex.

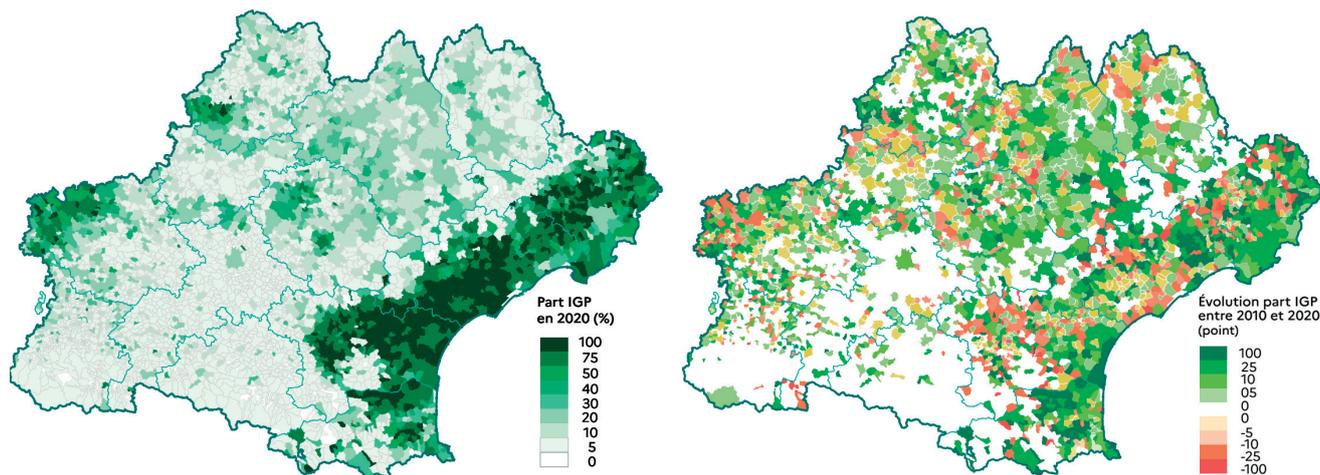
Près de 60 % des exploitations arboricoles avec SIQO déclarent un SIQO orienté vers la production de fruits et / ou raisins de table, le reste étant surtout de la vigne de cuve et de l'huile d'olive.

60 % des exploitations ayant un SIQO en Otex grandes cultures déclarent un SIQO en production légumière et 50 % en vigne. On note une diversité des produits sous SIQO pour cette Otex : quelques cas de céréales et oléo-protéagineux, du riz, de la transformation de céréales, ainsi que d'autres produits (palmipèdes gras, fromage). Les exploitations en polyculture ont un profil similaire de produits sous SIQO.

95 % des exploitations avec une Otex orientée vers une production animale commercialisent un produit sous SIQO correspondant à leur orientation principale. Pour 74 % des exploitations en volaille de chair, le SIQO concerne exclusivement un produit volaille de chair, pour 10 % de palmipèdes gras ; les autres ont plusieurs produits en SIQO y compris du vin. En bovin lait, 75 % des exploitations ont un SIQO fromager ; le reste déclare un SIQO associé essentiellement aux productions de viandes et de volailles.

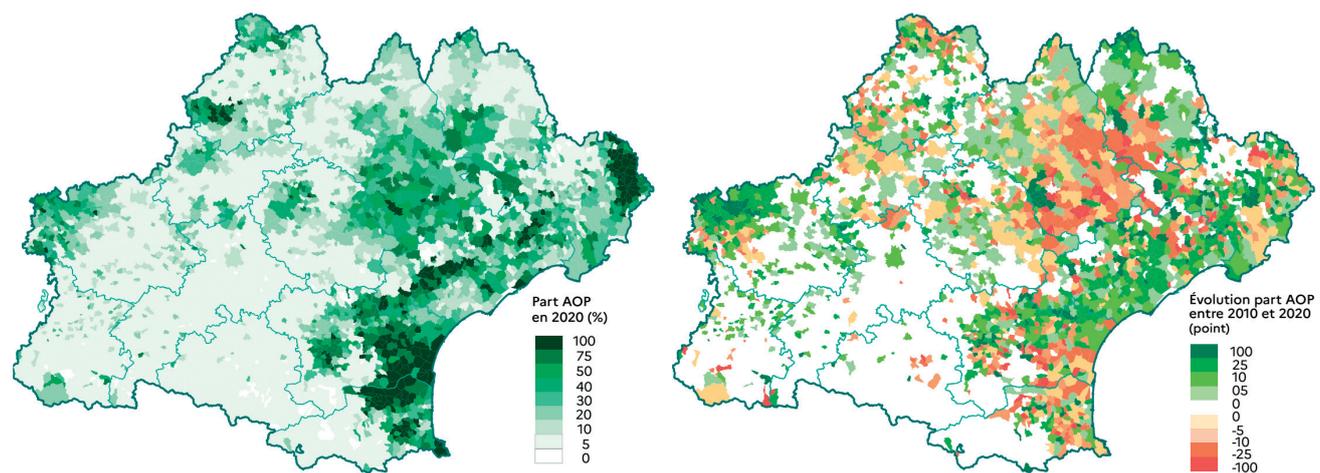
En polyculture-élevage, les principaux produits en SIQO sont les viandes, volailles (y compris palmipèdes gras), les préparations de conserves puis la vigne.

Carte 1 : des exploitations en IGP principalement implantées sur les zones viticoles
 Part communale des exploitations en IGP en 2020 (en %) et évolution depuis 2010 (en points)



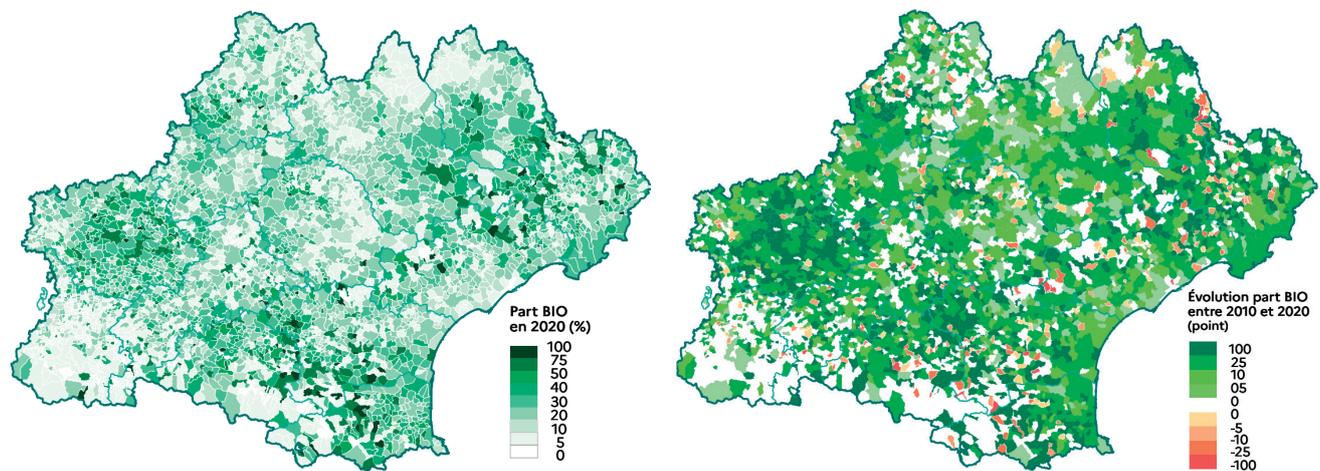
Champ : Occitanie, hors structures gérant les pacages collectifs.
 Sources : Agreste - Recensements agricoles 2010, 2020 - CVI 2020.

Carte 2 : Hausse de la part d'exploitations en AOP sur le pourtour Méditerranéen et dans le Gers, baisse sur le Massif Central
 Part communale des exploitations en AOP en 2020 (en %) et évolution depuis 2010 (en points)



Champ : Occitanie, hors structures gérant les pacages collectifs.
 Sources : Agreste - Recensements agricoles 2010, 2020 - CVI 2020.

Carte 3 : Hausse générale de la part d'exploitations en AB depuis 2010
 Part communale des exploitations en AB en 2020 (en %) et évolution depuis 2010 (en points)



Champ : Occitanie, hors structures gérant les pacages collectifs.
 Sources : Agreste - Recensements agricoles 2010, 2020 - CVI 2020.

la pratique SIQO de l'exploitation sont davantage marqués pour les exploitations spécialisées en grandes cultures et pour les exploitations en polyculture – polyélevage. En viticulture, la SAU moyenne est plus importante en AB (32 ha) que pour les exploitations en SIQO hors AB, c'est-à-dire avec un IGP et/ou un AOP hors AB (19 ha), autant sur la surface en vigne que sur les autres surfaces.

En élevage, la taille des exploitations, en surface et cheptel, est plus importante pour les exploitations ayant un SIQO hors AB. Au sein des élevages herbivores laitiers, la SAU moyenne est de 112 ha et le cheptel moyen de 109 UGB pour les exploitations sous SIQO hors AB (principalement orientées ovin - lait), contre 72 ha et 93 UGB pour les exploitations sans SIQO (principalement orientées bovin – lait). Les élevages orientés viande sous SIQO hors AB ont une SAU moyenne de 100 ha et un cheptel moyen de 102 UGB, contre 66 ha et 61 UGB pour ceux orientés viande hors SIQO.

En élevage AB, les systèmes sont en général plus extensifs ; autant en production viande que laitière : l'UGB par hectare est le plus bas dans chaque

spécialisation. A noter que la plus forte concentration de cheptel à l'hectare pour les exploitations en polyculture - polyélevage sous SIQO hors AB s'explique par la présence de granivores dans une exploitation sur deux.

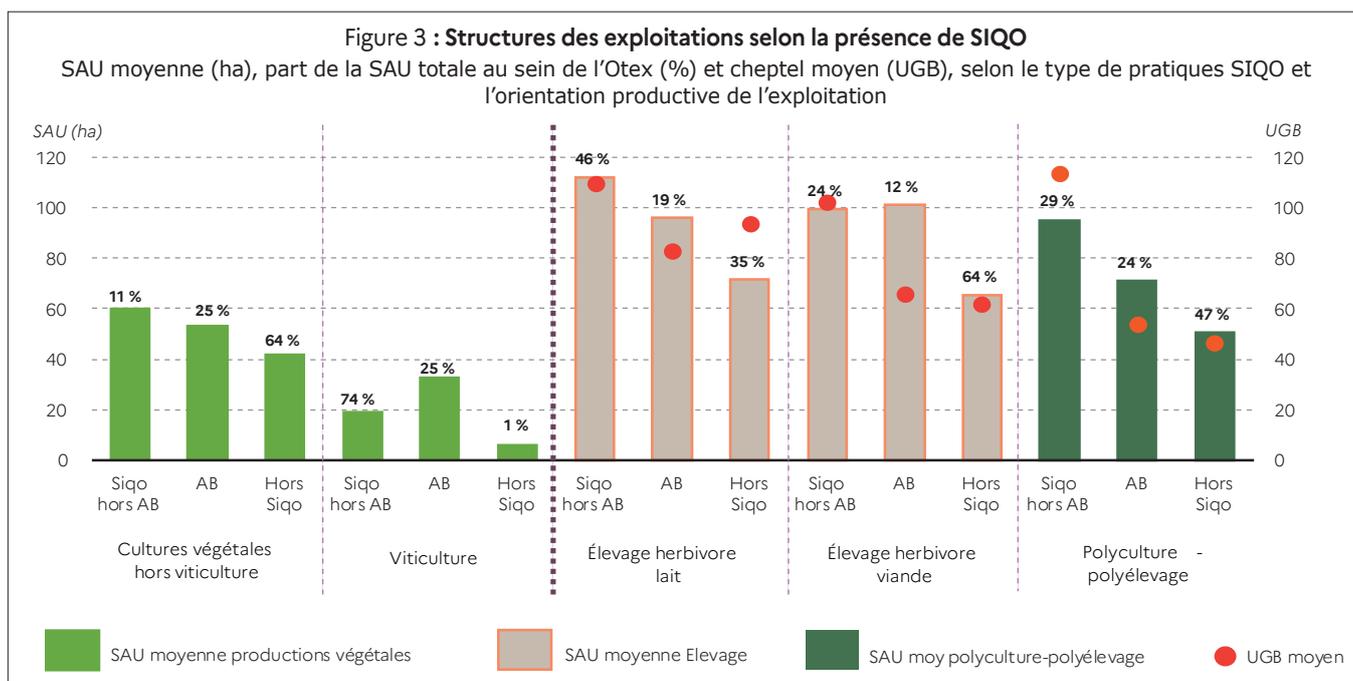
Circuits courts et transformation, des pratiques très fréquentes en AB

En agriculture biologique, la moitié des exploitations commercialisent tout ou partie de leur production en circuit court, contre 21 % des exploitations sans SIQO. En particulier, les exploitations AB spécialisées en apiculture, maraichage et horticulture et en production de fromage de chèvre pratiquent le plus le circuit court (≥ 80 %). Il est également privilégié dans les exploitations Bio en ovin viande (70 %), arboriculture (57 %) et viticulture (53 %). A l'inverse, 16 % des exploitations sous SIQO hors bio déclarent commercialiser en circuit court, mais avec des disparités selon les spécialisations agricoles : 32 % en arboriculture et en polyculture-polyélevage, 22 % en herbivore viande et 12 % en viticulture.

La transformation des produits agricoles sur l'exploitation est également essentiellement liée aux exploitations AB ; 35 % en moyenne contre 14 % pour les exploitations SIQO hors bio et 9 % pour les exploitations hors SIQO. En AB, la viticulture est l'orientation la plus concernée par la transformation (54 %), puis la polyculture-polyélevage (46 %), les exploitations orientées vers la production de viande (43 %) et de lait (41 %).

Une main d'œuvre non familiale plus importante en AB

L'équivalent temps plein (ETP) moyen mesurant la main d'œuvre salariée non familiale est de 0,5 en AB, de 0,3 en SIQO hors AB et de 0,1 hors SIQO. Les cultures pérennes mobilisent le plus de main d'œuvre, notamment en bio : 1 ETP en viticulture et 0,7 ETP en arboriculture. En maraichage et horticulture, le niveau d'emploi est élevé dans les trois catégories d'exploitations et particulièrement en SIQO hors AB (1 ETP). Les grandes cultures et l'élevage emploient peu de main d'œuvre hormis en production



Note de lecture : En élevage herbivore viande, 24 % de la SAU totale du groupe est détenue par les exploitations SIQO hors AB ; la SAU individuelle moyenne est de 100 ha et le cheptel moyen de 102 UGB.

Champ : Occitanie, hors structures gérant les packages collectifs.

Sources : Agreste - Recensement agricole 2020 - CVI 2020

laitière pour les exploitations en AB (0,3 ETP) ainsi qu'en granivores, avec ou sans SIQO.

Ramené à la superficie de l'exploitation, le nombre moyen d'ETP pour 100 hectares atteint 0,6 ETP / 100 ha pour les exploitations « SIQO hors AB » et 0,8 ETP / 100 ha pour les exploitations en AB. En viticulture, l'emploi à l'hectare des exploitations en AB (3 ETP / 100 ha) est deux fois plus élevé qu'en SIQO hors AB (1,4 ETP / 100 ha).

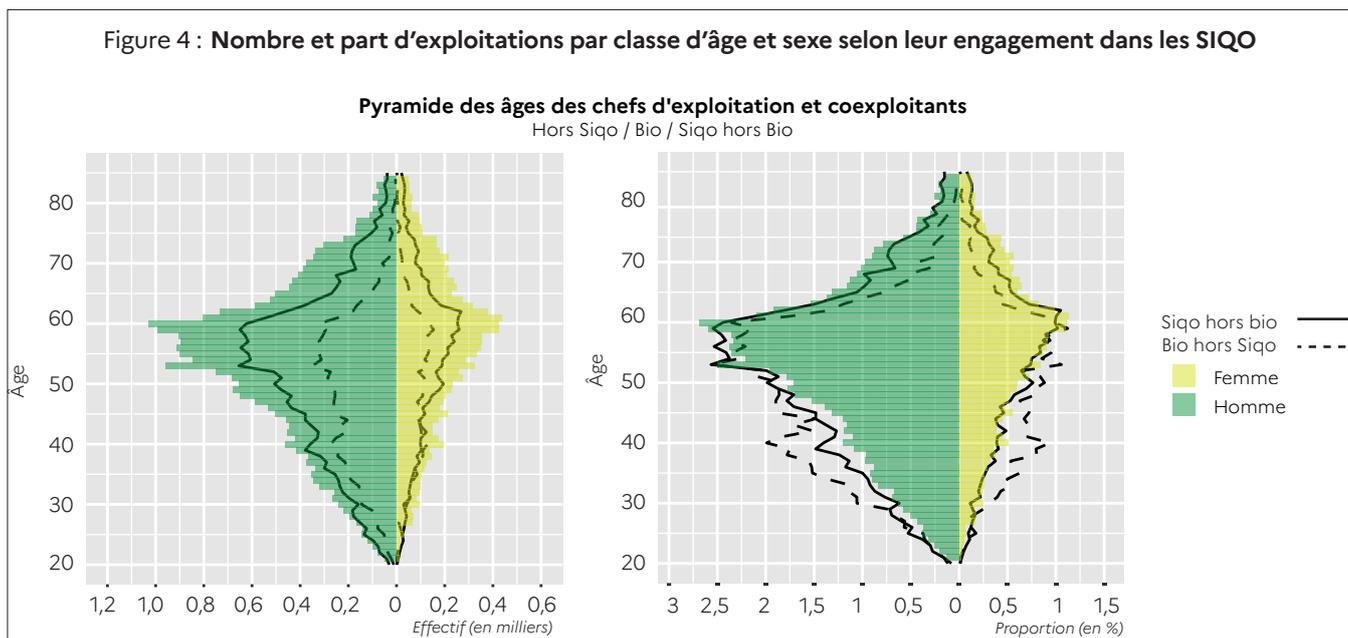
Des exploitants plus jeunes en Bio

Les exploitants adoptant un mode de production biologique sont plus jeunes dans l'ensemble : 49 ans en moyenne. L'âge moyen des exploitants en SIQO hors AB est de 53 ans, les plus âgés étant les viticulteurs (55 ans) et les plus jeunes les éleveurs. Hors SIQO, l'âge moyen est de 54 ans avec une amplitude d'une dizaine d'années en moyenne selon les spécialisations ; les plus de 60 ans représentent

quasiment un tiers des exploitants hors SIQO (figure 4).

En lien avec des exploitants plus jeunes, le niveau de formation est plus élevé chez les exploitants en AB. Ainsi, 72 % ont un diplôme supérieur ou égal au baccalauréat (contre 53 % en SIQO hors AB et 47 % hors SIQO). Dans certaines spécialisations comme en viticulture, la part d'exploitations avec au moins le bac est plus hétérogène selon l'adhésion à une démarche Bio (77 %, à un

Figure 4 : Nombre et part d'exploitations par classe d'âge et sexe selon leur engagement dans les SIQO



Les signes de qualité : une garantie sur l'origine géographique et/ou le mode de production

Les signes d'identification de la qualité et de l'origine (SIQO) apportent aux produits qui en bénéficient une garantie en terme de mode de production et/ou d'origine. Ils répondent à un cahier des charges et font l'objet de contrôles, en France sous la responsabilité de l'INAO. Les SIQO, reconnaissables par leur logo, sont les suivants :



Le label agriculture biologique (AB) croise la qualité à des pratiques de production respectueuses de l'environnement et du bien-être animal.



Les appellations d'origine protégée (AOP), associées au terroir, répondent à un savoir-faire sur l'ensemble des étapes de la production sur un territoire donné. Les appellations d'origine contrôlées (AOC) sont des AOP s'appliquant au territoire français uniquement.



Les indications géographiques protégées (IGP) sont essentiellement liées à un lieu géographique qui doit accueillir la production, l'élaboration ou la transformation du produit.



Le label rouge (LR) garantit une qualité supérieure de produit ; il n'est pas rattaché à un territoire particulier.



Les spécialités traditionnelles garanties (STG) sont fondées sur la spécificité du produit et son caractère traditionnel. Elles sont très marginales en Occitanie.

autre SIQO (50 %) ou hors SIQO (45 %). Les spécialisations laitières associent niveau de formation élevé et plus faible disparité entre catégories de SIQO : 76 % des exploitations en AB, 61 % en SIQO hors bio et 59 % hors SIQO ont au moins le bac.

Davantage d'exploitantes et co-exploitantes en Bio et hors SIQO ?

La présence des femmes exploitantes ou co-exploitantes semble plus importante parmi les exploitations hors SIQO (30 %) et en AB (29 %) que pour les exploitations en SIQO

hors AB (27 %), particulièrement en élevage et en spécialisation laitière. En bio, plus d'une exploitation sur deux est en société contre seulement un tiers de l'effectif hors SIQO, ce qui permet la présence de plusieurs co-exploitants, notamment la conjointe ou le conjoint de l'exploitant(e) principal(e).

Trajectoire des exploitations en SIQO entre 2010 et 2020

L'évolution individuelle de l'engagement dans un SIQO peut être appréhendée à partir d'un échantillon constant de 37 800 exploitations interrogées au Recensement agricole 2010 et 2020 en Occitanie (voir Sources et définitions).

Diminution de 8 % du nombre d'exploitations sans SIQO...

Au sein de cet échantillon constant, le nombre d'exploitations sans SIQO a diminué de 8 % entre 2010 et 2020 (figure 5). Notamment, 17 % des exploitations sans SIQO en 2010 ont intégré un SIQO en 2020. Plus de la moitié de ces exploitations se sont dirigées vers l'agriculture biologique (51 %), 14 % ont intégré un IGP seul et 13 % un Label rouge seul.

...Malgré le désengagement en 2020 de certaines exploitations sous SIQO en 2010

Inversement, environ 13 % des exploitations engagées dans un SIQO en 2010 ne déclarent aucun SIQO en 2020. Ce désengagement des SIQO concerne 41 % des exploitations en Label rouge seul en 2010, 16 % des Label rouge avec AOC ou IGP en 2010, 13 % des AOC seuls, 11 % des AB seuls, 11 % des IGP seuls, 3 % des exploitations cumulant AOC et IGP en 2010 et 2 % de celles cumulant AB et autres SIQO.

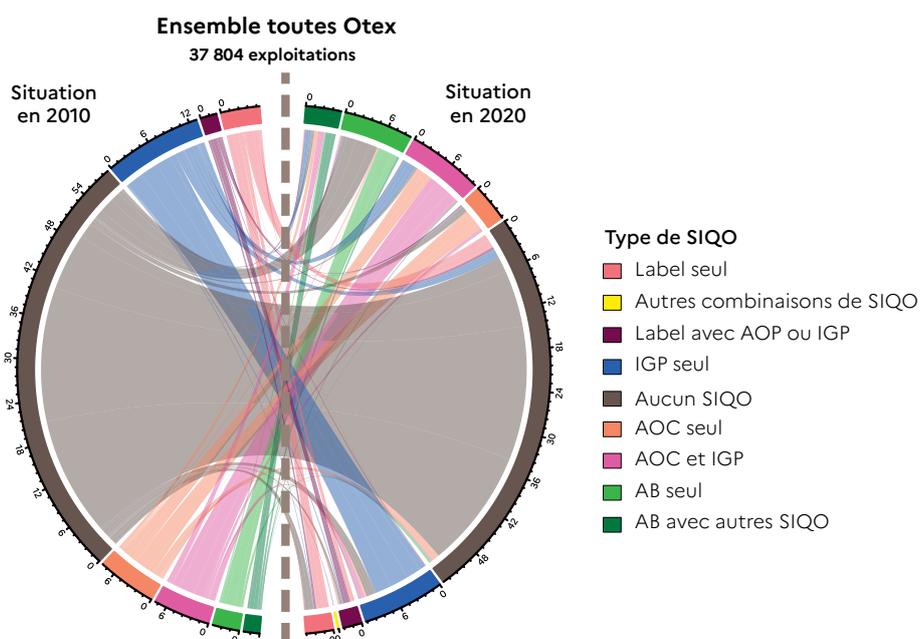
Cumul de SIQO plus fréquent en 2020 qu'en 2010

Le nombre d'exploitations cumulant AOP et IGP (hors bio) a augmenté de 33 %, celui des exploitations cumulant AB et un autre SIQO de 123 %. Notamment, 30 % des exploitations AOP seul en 2010 cumulent AOP et IGP en 2020. Cette trajectoire concerne 15 % des exploitations en IGP seul en 2010.

Diversité des trajectoires 2010 – 2020 des pratiques SIQO des exploitations

En dehors de ces principales trajectoires de pratiques SIQO, il existe également une multitude d'autres trajectoires observées entre 2010 – 2020, impliquant un plus faible nombre d'exploitations. On observe également une grande diversité de trajectoires SIQO entre les principales filières agricoles (voir En savoir plus).

Figure 5 : Baisse du nombre d'exploitations sans SIQO et diversité des trajectoires SIQO
Part des exploitations selon leur trajectoire dans les pratiques SIQO entre 2010 et 2020 (en %)



Note de lecture : 58 % des exploitations de l'échantillon sont sans SIQO en 2010. 5 % des exploitations de l'échantillon sont sans SIQO en 2020 (situation de gauche) et s'inscrivent dans une démarche en AB en 2020 (situation de droite).

Champ : Occitanie, hors structures gérant les packages collectifs.
Échantillon d'exploitations interrogées au recensement agricole 2010 et 2020.
Sources : Agreste - Recensements agricoles 2010, 2020 - CVI 2020.

SOURCES ET DÉFINITIONS

Cette publication s'appuie sur les **résultats définitifs** du recensement agricole 2020.

Les surfaces en raisins de cuve sous SIQO des exploitations sont calculées à partir des déclarations faites au Casier viticole informatisé (CVI). Pour chaque catégorie de surfaces en vignes (IGP, AOP, Sans IG), la surface calculée correspond au produit entre la surface totale en vignes de cuve déclarée au RA et la part déclarée au CVI de chaque catégorie de ces surfaces (IGP, AOP, Sans IG). Ainsi ce retraitement tient compte d'éventuelles sous déclarations des surfaces en IG par les viticulteurs coopérateurs au recensement agricole.

Le fichier des produits sous signe de qualité des exploitations agricoles a été réalisé par l'observatoire du développement rural (ODR). Il est obtenu par appariement entre le fichier de l'INAO contenant la liste des produits agricoles des opérateurs habilités sous SIQO et les fichiers du Recensement agricole 2020 via le numéro Siret de l'exploitation. En Occitanie, on dénombre 19 824 exploitations au RA 2020 également présents dans la liste des opérateurs habilités sous SIQO. Ces exploitations sont habilitées pour un total de 33 203 produits agricoles sous SIQO.

L'échantillon constant de 37 800 exploitations présentes au Recensement agricole 2010 et 2020 en Occitanie est obtenu par appariement entre ces deux sources via le numéro Siret des exploitations. Cet échantillon aux

caractéristiques proches de l'ensemble des exploitations du RA 2020 n'est cependant pas entièrement représentatif : l'appariement tend à surreprésenter les moyennes et grandes exploitations (+3 points), les exploitations bovin viande (+2 points) et à sous représenter les exploitations viticoles (-2 points).

La production brute standard (PBS), par un jeu de coefficients attribués aux cultures et aux cheptels, donne une valeur au potentiel de production des exploitations. Elle permet de classer les exploitations en différentes tailles économiques.

Le recensement agricole est l'occasion de revoir ce classement. Ainsi, à partir de 2020, sont considérées « micro », les exploitations dont la PBS est inférieure à 25 000 euros par an, « petite » celles dont la PBS est comprise entre 25 000 et 100 000 euros, « moyenne » celles avec une PBS comprise entre 100 000 et 250 000 euros et « grande » celles de plus de 250 000 euros de PBS.

Le calcul de la PBS permet aussi de classer les exploitations selon leur spécialisation (ou orientation technico-économique). Une exploitation est considérée comme spécialisée dans une production quand au moins deux tiers de sa PBS sont générés par cette production.

Les coefficients utilisés dans cette publication sont calculés à partir des prix et rendements moyens de la période 2015-2019, ce qui fournit les PBS de 2017.

Pour en savoir plus :

- Consultez cette étude en ligne et les données complémentaires de l'étude :

<https://draaf.occitanie.agriculture.gouv.fr/signes-de-qualite-ou-d-origine-agreste-etudes-no4-septembre-2023-a8398.html>

- Consultez le site internet de la Draaf Occitanie, rubrique Signes de qualité :

<https://draaf.occitanie.agriculture.gouv.fr/signes-de-qualite-r814.html>

- Consultez le site internet du SSP :

www.agreste.agriculture.gouv.fr

- « Occitanie : 2^{ème} région agricole de France » - Agreste Études n° 7 - Décembre 2021

www.agreste.agriculture.gouv.fr



Direction régionale de l'Agriculture et de l'Alimentation et de la Forêt d'Occitanie
Service régional de l'information statistique, économique et territoriale
Cité administrative, Bât. E,
Boulevard Armand Duportal
31074 Toulouse

Directeur de la publication : Gérôme Pignard
Rédacteurs : Corinne Donnet, Antoine Loubet
Composition : Barbara Deltour
Dépot légal : À parution
ISSN : 2609-231X
© Agreste 2023